

Fiducie canadienne de bourses d'études Plan traditionnel

États financiers audités et

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Aux 31 octobre 2020 et 2019

Table des matières

Rapport de la direction sur le rendement du fonds	1
Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière	6
Rapport de l'auditeur indépendant	6
États de la situation financière	8
États du résultat global	9
États des variations de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	9
Tableaux des flux de trésorerie	10
Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille	11
Tableau complémentaire II – Dépôts des souscripteurs et revenu cumulé	12
Tableau complémentaire III – Paiements d'aide aux études	13
Notes annexes	14
Subventions gouvernementales (Annexe I du Tableau complémentaire I)	20

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certaines parties du rapport de la direction sur le rendement du fonds, y compris, mais sans s'y limiter, les sections intitulées « Résultats d'exploitation » et « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Régime, notamment sa stratégie, ses risques, son rendement prévu et sa situation. Les énoncés prospectifs comprennent des déclarations qui sont par nature prédictives et relatives à des événements futurs ou à des conjonctures ou qui comprennent des termes tels que « prévoir », « anticiper », « compter », « planifier », « croire », « estimer » et d'autres expressions semblables ou des versions négatives correspondantes.

De plus, tout énoncé portant sur le rendement, les stratégies et les perspectives ou sur des mesures pouvant être prises à l'avenir par le Régime constitue un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles et sur les projections d'événements futurs et sont intrinsèquement assujettis, entre autres, aux risques, aux incertitudes et aux hypothèses portant sur le Régime et les facteurs économiques. Par conséquent, les hypothèses à l'égard des conditions économiques futures et d'autres facteurs pourraient s'avérer inexacts dans l'avenir.

Les énoncés prospectifs ne sont pas une garantie de rendement futur, et les événements réels pourraient différer grandement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs faits par le Régime. De nombreux facteurs importants pourraient contribuer à ces écarts, y compris, mais sans s'y limiter, les facteurs économiques et politiques généraux ainsi que les conjonctures boursières en Amérique du Nord et sur la scène internationale, les taux d'intérêt et les taux de change, les marchés des actions et les marchés financiers mondiaux, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les modifications de la réglementation gouvernementale, les actions en justice ou les mesures réglementaires imprévues, ainsi que les catastrophes.

Nous soulignons que la liste des facteurs importants ci-dessus n'est pas exhaustive. Nous vous encourageons à les examiner attentivement ainsi que tout autre facteur avant de prendre une décision de placement et nous vous conseillons vivement de ne pas vous fier indûment aux énoncés prospectifs, que ce soit à la suite d'une nouvelle information, d'événements futurs ou d'autres éléments avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds.

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Introduction

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets du Plan traditionnel de la Fiducie canadienne de bourses d'études (le « Régime »). Les états financiers annuels peuvent être obtenus gratuitement, sur demande, en consultant notre site Web à l'adresse www.cst.org ou le site Web de SEDAR à www.sedar.com, en appelant notre service à la clientèle au 1-877-333-7377 ou en nous écrivant à l'adresse suivante : 2235 Sheppard Avenue East, Suite 1600, Toronto (Ontario) M2J 5B8.

La Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études (la « Fondation »), à titre de promoteur du Régime, et Consultants C.S.T. inc., à titre de gestionnaire de fonds d'investissement, considèrent que la gouvernance et la conformité contribuent de manière importante au rendement global de la société et aux rendements à long terme sur les placements; nous passons en revue et appuyons donc les directives sur le vote par procuration établies par nos gestionnaires de placement. La politique en matière de vote par procuration de chaque gestionnaire de placement peut être obtenue, sur demande, auprès de notre service à la clientèle ou en écrivant à l'adresse cstplan@cst.org.

Le présent rapport de la direction sur le rendement du fonds présente l'opinion de l'équipe de gestion de portefeuille quant aux facteurs et faits nouveaux importants qui ont influé sur le rendement et les perspectives du Régime au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2020.

Objectif et stratégie de placement

L'objectif de placement du Régime consiste à protéger le capital des souscripteurs (les « cotisations » nettes ou le « capital ») tout en offrant un rendement positif raisonnable sur les placements à long terme et en tenant compte d'un seuil de risque prudent. Les actifs de revenu (soit les fonds provenant des cotisations ou des subventions gouvernementales, comme les intérêts et les gains en capital) sont investis de la même manière que le capital.

Le Régime investit principalement dans des titres de créance des gouvernements fédéral ou provinciaux canadiens ainsi que dans des titres de créance de sociétés.

Gestion de Placements TD inc. gère les placements du Régime. L'actif des placements est réparti entre différents secteurs de marché et en fonction de diverses échéances, au choix du gestionnaire de portefeuille, conformément à nos politiques et à nos mandats de placement. Le gestionnaire de portefeuille gère activement le Régime, en misant sur des stratégies favorisant un accroissement durable de la valeur. Ces stratégies englobent la répartition sectorielle, la gestion de la durée et l'examen du crédit ainsi que le positionnement des courbes de rendement.

Risque

Les risques associés aux placements dans le Régime demeurent les mêmes que ceux qui sont décrits dans le prospectus. Au cours de l'exercice, le Régime n'a fait l'objet d'aucun changement significatif ayant une incidence sur le niveau de risque global lié à un placement dans le Régime.

Résultats d'exploitation

Rendement du Régime

Pour l'exercice, le taux de rendement du Régime, déduction faite des frais, s'est établi à 3,8 %, par rapport au rendement de 4,4 % de l'indice de référence de notre politique de placement (l'« indice de

référence ») et au rendement de 6,5 % de l'indice obligataire tous les gouvernements FTSE Canada (l'« indice général »). Le rendement du Régime est calculé après déduction des frais et des charges de 0,8 % tandis que les rendements de l'indice de référence et de l'indice général ne tiennent compte d'aucun coût de placement comme les frais, les charges et les commissions.

Le taux de rendement du Régime, compte non tenu des frais et des charges, a été légèrement supérieur à celui de l'indice de référence, étant donné que la surpondération dans les obligations provinciales a eu une incidence favorable sur le rendement relatif du Régime.

En comparaison de l'indice général, la pondération du Régime en titres ayant des échéances à plus court terme, notamment les bons du Trésor et les obligations gouvernementales à court terme, ainsi qu'en obligations de sociétés à court terme s'est soldée par un rendement inférieur, la chute des rendements ayant été favorable aux échéances à plus long terme. En raison du passif du Régime et du profil prévu des paiements venant à échéance, la composition de l'actif du Régime est gérée de manière à répondre aux besoins de trésorerie des titulaires du Régime.

Retour sur l'économie

Après avoir été découvert en décembre 2019, le coronavirus SARS-CoV-2 (« COVID-19 ») a été officiellement déclaré comme une pandémie mondiale par l'Organisation mondiale de la santé en mars 2020 et a eu une incidence négative sur la santé de millions de personnes dans le monde, ainsi que sur la situation économique de nombreuses nations. Dans le but de ralentir la propagation du virus, les pays du monde entier ont fermé leurs frontières, en plus d'ordonner la fermeture d'entreprises et d'instaurer des périodes de quarantaine. Les marchés financiers ont ensuite réagi en enregistrant une chute considérable des cours des actions, ainsi qu'une volatilité

accrue et un resserrement des liquidités. Les gouvernements ont également réagi en instaurant des mesures de relance budgétaires et monétaires sans précédent dans le but d'éviter la récession, de lutter contre la hausse rapide du chômage et d'assurer le bon fonctionnement des marchés des capitaux. Les marchés se sont grandement redressés en avril et au cours des mois qui ont suivi, mais le niveau de risque demeure élevé et dépend des efforts continus qui seront déployés à l'échelle mondiale pour contenir la propagation du virus.

La Banque du Canada a mis en œuvre une série de mesures de stimulation à grande échelle, notamment en abaissant le taux de financement à un jour à trois reprises en mars, pour le porter à 0,25 %, et en achetant des titres à revenu fixe sur le marché libre afin de soutenir la liquidité. Le taux de chômage canadien a atteint un sommet de 13,7 % en mai, avant de reculer pour se situer sous la barre des 9,0 % au 31 octobre. Le dollar canadien s'est apprécié par rapport au dollar américain, même si les prix du pétrole sont demeurés nettement inférieurs aux niveaux enregistrés avant la pandémie. Les niveaux d'inflation ont également diminué au cours de l'exercice, la baisse de l'activité économique et la chute des prix de l'énergie ayant fait baisser l'indice des prix à la consommation à moins de 0,5 % sur une base annualisée.

Le recul de certains rendements a donné lieu à des rendements positifs pour les titres à revenu fixe canadiens, en particulier celui de l'indice de référence obligataire universel FTSE Canada, qui a augmenté de 6,5 %. Les titres dont l'échéance est plus longue ont été

favorisés par la hausse de 7,6 % enregistrée par l'indice obligataire FTSE Canada à long terme au cours de la même période. Les émissions d'obligations de sociétés et de titres à revenu fixe à plus court terme canadiens ont inscrit des gains de 6,3 % et de 3,4 %, respectivement, pour l'indice obligataire société FTSE et l'indice obligataire FTSE Canada à court terme.

Événements récents et autres renseignements

Nous croyons fermement que notre stratégie d'investissement et notre philosophie de gestion prudente continueront à fournir de la valeur. Comme toujours, notre but est de protéger le capital et d'offrir un rendement raisonnable, conforme aux lignes directrices de notre politique en matière de placements et à notre tolérance aux risques, à nos souscripteurs et à nos bénéficiaires.

Modifications de chiffres correspondants des états financiers de périodes précédentes

Au cours de l'exercice 2020, la direction de C.C.S.T. a révisé les modalités de la convention conclue avec ses clients afin d'évaluer le montant des intérêts échus et résiliés qui se rapportaient aux régimes après la date d'expiration de la période d'admissibilité. Au cours de cette révision, la direction a découvert un reclassement des intérêts sur les soldes de capital et les subventions. L'incidence de ce reclassement nécessaire a été ajustée de manière rétrospective dans les états financiers du Régime et, par conséquent, les chiffres correspondants présentés dans les états financiers de la période considérée ont été ajustés comme suit :

Le tableau suivant présente les principaux soldes de comptes touchés par les ajustements dans les états financiers au 31 octobre 2019 :

Compte	31 octobre 2019 – solde initialement présenté	Ajustement	31 octobre 2019 – solde retraité
États de la situation financière			
Créditeurs et charges à payer	1 788 \$	3 711 \$	5 499 \$
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires, à la fin de l'exercice	16 092	(3 711)	12 381
Revenu cumulé détenu pour le versement futur des paiements d'aide aux études	6 232	(3 374)	2 858
Revenu tiré des subventions gouvernementales	7 624	(3 711)	3 913
Fonds général	(1 852)	3 374	1 522
États des variations de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires			
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires, au début de l'exercice	21 813	(3 088)	18 725
Transferts à des régimes internes et externes	(328)	(623)	(951)
Tableaux des flux de trésorerie			
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	7 305	623	7 928
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(6 995)	(623)	(7 618)

Faits saillants financiers et d'exploitation (avec chiffres correspondants)

Le tableau qui suit présente les principales informations financières du Régime et a pour objet de vous aider à comprendre le rendement financier du Régime pour les cinq derniers exercices clos les 31 octobre. L'information présentée est tirée des états financiers annuels audités du Régime.

<i>(en milliers de dollars)</i>	2020	2019 ¹	2018 ¹	2017 ¹	2016 ¹
États de la situation financière					
Actif total	16 975 \$	17 880 \$	23 588 \$	35 915 \$	52 827 \$
Actif net	8 817	12 381	18 725	28 450	47 428
Variation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires (%)	(28,8)%	(33,9)%	(34,2)%	(40,0)%	(35,9)%
États du résultat global					
Revenu net de placement	712 \$	1 274 \$	215 \$	230 \$	1 687 \$
États des variations de l'actif net					
Paievements d'aide aux études	(1 318)\$	(2 814)\$	(5 760)\$	(8 775)\$	(13 232)\$
Subventions gouvernementales remboursées, déduction faite des encaissements	(768)	(1 157)	(45)	(877)	(800)
Paievements des subventions gouvernementales aux bénéficiaires	(699)	(1 282)	(2 093)	(1 589)	(2 196)
Autres					
Nombre total de parts	4 911	9 971	17 297	28 554	42 344
Variation du nombre total de parts (%)	(50,7)%	(42,4)%	(39,4)%	(32,6)%	(30,9)%

1. L'actif net a été ajusté afin de refléter le reclassement susmentionné.

Frais de gestion

Frais d'administration

Des frais d'administration de 96 milliers de dollars (2019 – 114 milliers de dollars), qui comprennent les frais d'administration et de traitement ainsi que les charges liées à l'information financière du Régime, ont été versés à la Fondation, le promoteur et administrateur du Régime, conformément aux conventions de régime d'épargne-études des souscripteurs. L'administration du Régime englobe les services de traitement et ceux des centres d'appels liés aux nouvelles conventions, les subventions gouvernementales, les modifications, les résiliations et les échéances du Régime, ainsi que les paiements d'aide aux études (les « PAE »). Les frais d'administration annuels sont établis à 0,5 % du montant total du capital, des subventions gouvernementales et du revenu réalisé sur ces montants, sous réserve des impôts applicables, et ils sont payés chaque mois.

La Fondation a délégué certaines fonctions d'administration et de placement à sa filiale entièrement détenue, Consultants C.S.T. inc., qui est un cabinet de courtage en régimes de bourses d'études inscrit à titre de gestionnaire de fonds d'investissement du Régime en Ontario, au Québec et à Terre-Neuve-et-Labrador, conformément à la législation sur les valeurs mobilières de chaque province et territoire du Canada où il vend des régimes de bourses d'études. Consultants C.S.T. inc. est le distributeur exclusif des régimes de la Fiducie canadienne de bourses d'études.

En contrepartie de ses services d'administration, Consultants C.S.T. inc. reçoit de la Fondation un montant égal aux frais d'administration engagés, plus un pourcentage de ces frais. L'entente de prestation de services d'administration est renouvelable annuellement.

Frais de gestion de portefeuille

Les frais de gestion de placements annuels liés au Régime se sont établis à 0,22 %, compte tenu des impôts applicables (2019 – 0,15 %), de la valeur de marché moyenne des actifs selon les conventions de gestion de placements conclues avec les gestionnaires de portefeuille. En retour, les gestionnaires de portefeuille offrent des services-conseils en matière de placement et des services de gestion de compte discrétionnaires en ce qui a trait à l'achat, à la vente et à la négociation de titres.

Frais au titre de la rémunération du fiduciaire et des droits de garde

Le Régime verse des frais au titre de la rémunération du fiduciaire et des droits de garde à Fiducie RBC Services aux Investisseurs pour régler toutes les opérations de placement, pour payer les frais engagés et pour verser les PAE et d'autres sommes conformément aux modalités de la convention du Régime. En 2020, les frais ainsi imputés au Régime se sont élevés à 7 milliers de dollars (2019 – 10 milliers de dollars), et représentent 0,04 %, compte tenu des impôts applicables (2019 – 0,04 %), de la valeur de marché moyenne des actifs.

Aperçu du portefeuille du Régime

Le total de l'actif du portefeuille du Régime se compose du capital et du revenu liés à toutes les conventions de régime d'épargne-études n'ayant pas encore atteint leur date d'échéance, ainsi que des actifs à partir desquels les bénéficiaires admissibles reçoivent des PAE.

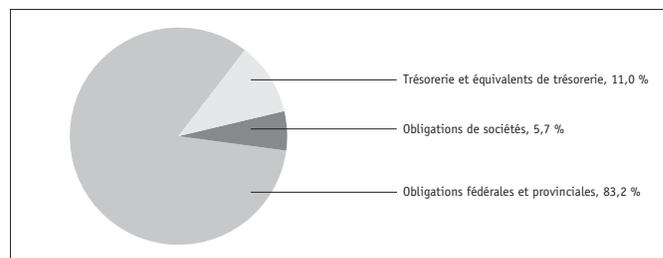
L'actif se rapportant aux subventions gouvernementales et le revenu de placement connexe sont propres à chaque bénéficiaire, et

sont investis collectivement avec des fonds d'autres régimes administrés par la Fondation. Tout paiement versé aux bénéficiaires provenant de l'actif se rapportant aux subventions gouvernementales est traité comme un paiement distinct et n'est pas compris dans la valeur des PAE effectués.

Le total de l'actif du portefeuille du Régime, tel qu'il est présenté et défini dans le présent rapport, reflète uniquement le capital et le revenu. Le total de l'actif du portefeuille du Régime ne reflète pas la répartition de l'actif regroupé au sein de la subvention gouvernementale attribuable à ce Régime.

Le graphique suivant illustre le total de l'actif du portefeuille du Régime par catégorie de placement.

Composition de l'actif au 31 octobre 2020



Le tableau ci-dessous présente en détail les 25 principales positions acheteur comprises dans le total de l'actif du portefeuille du Régime. Le Régime n'a pas le droit de détenir des positions vendeur sur des titres.

Émetteur			Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif du portefeuille du Régime
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,55 %	15 décembre 2023	857	12,2 %
Province de Québec	3,50 %	1 ^{er} décembre 2022	638	9,1 %
Province de Québec	3,75 %	1 ^{er} septembre 2024	571	8,3 %
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,80 %	15 décembre 2024	509	7,3 %
Province du Nouveau-Brunswick	2,85 %	2 juin 2023	501	7,2 %
Province de l'Ontario	3,15 %	2 juin 2022	478	6,8 %
Province de l'Ontario	2,65 %	5 février 2025	471	6,7 %
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,35 %	15 juin 2023	466	6,7 %
Province de l'Ontario	2,85 %	2 juin 2023	414	5,9 %
Province de l'Alberta	2,55 %	15 décembre 2022	397	5,7 %
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,35 %	15 septembre 2023	369	5,3 %
Province de l'Ontario	3,50 %	2 juin 2024	149	2,1 %
Bank of America	3,30 %	24 avril 2024	59	0,8 %
La Banque Toronto-Dominion	3,59 %	14 septembre 2028	49	0,7 %
La Banque Toronto-Dominion	2,50 %	2 décembre 2024	44	0,6 %
La Banque Toronto-Dominion	1,94 %	13 mars 2025	41	0,6 %
Société Financière Manuvie	3,32 %	9 mai 2028	39	0,6 %
Banque de Montréal	2,28 %	29 juillet 2024	31	0,4 %
La Financière Sun Life inc.	2,38 %	13 août 2029	31	0,4 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	3,29 %	15 janvier 2024	30	0,4 %
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,49 %	23 septembre 2024	21	0,3 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,35 %	28 août 2024	21	0,3 %
Banque Nationale du Canada	2,55 %	12 juillet 2024	21	0,3 %
Banque Royale du Canada	2,74 %	25 juillet 2029	21	0,3 %
25 principales positions acheteur en pourcentage du total de l'actif du portefeuille du Régime				89,0 %

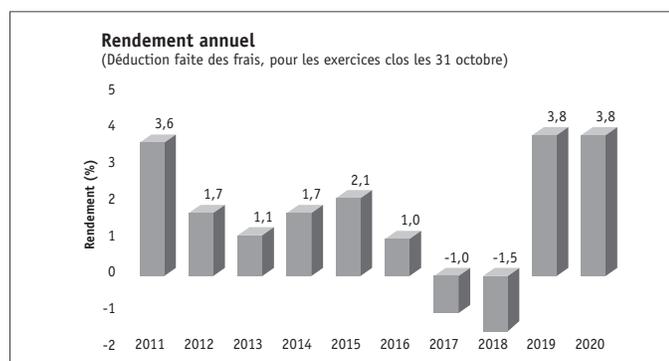
Note : Le Régime détient moins de 25 placements.

Rendement passé

Les rendements présentés dans le tableau ci-dessous et dans le tableau des rendements composés annuels sont fondés uniquement sur le rendement de placement réalisé sur le total de l'actif du portefeuille du Régime et ils ne reflètent pas le rendement de placement de l'actif provenant des subventions gouvernementales. Le rendement sur les placements a été calculé selon les valeurs du marché et les flux de trésorerie pondérés selon le temps applicables aux périodes. Les charges totales engagées par le Régime, dont les frais d'administration, les frais de gestion du portefeuille, les frais au titre de la rémunération de fiduciaire et des droits de garde et les honoraires du comité d'examen indépendant, ont été déduites, et seuls les rendements nets sont présentés pour chaque période. Les rendements passés du Régime ne sont pas nécessairement indicatifs des rendements futurs.

Rendements annuels

Le graphique à bandes ci-dessous indique le rendement annuel du total de l'actif du portefeuille du Régime pour chacun des dix derniers exercices compris dans la période close le 31 octobre 2020. Le graphique présente, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de l'exercice, d'un placement effectué dans le total de l'actif du portefeuille du Régime le premier jour de l'exercice.



Rendements composés annuels

L'indice de référence pour ce régime est composé à 92 % de l'indice obligataire gouvernement à court terme FTSE Canada, à 7 % de l'indice obligataire société à court terme FTSE Canada et à 1 % de l'indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada. L'indice obligataire gouvernement à court terme FTSE Canada est une mesure générale des titres à revenu fixe de première qualité du Canada, émis par le gouvernement du Canada, ce qui inclut des sociétés d'État et des gouvernements provinciaux, dont l'échéance est de un an à cinq ans. L'indice obligataire société à court terme FTSE Canada est une mesure générale des titres à revenu fixe de première qualité du Canada, émis par des sociétés, dont l'échéance est de un an à cinq ans. L'indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada est basé sur le rendement quotidien moyen des bons du Trésor à 91 jours. L'indice obligataire tous les gouvernements FTSE Canada est une mesure générale des titres à revenu fixe de première qualité du Canada, émis par le gouvernement du Canada, ce qui inclut des sociétés d'État et des gouvernements provinciaux, dont l'échéance est supérieure à un an.

Le tableau suivant illustre les rendements composés annuels du total de l'actif du portefeuille du Régime pour les périodes indiquées closes le 31 octobre 2020.

	Périodes			
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Rendement net du Régime*	3,8	2,2	1,4	1,8
Rendement de l'indice de référence	4,4	2,8	1,9	2,1
Indice général : Indice obligataire tous les gouvernements FTSE Canada	6,5	5,3	4,0	4,1

* Le rendement du Régime est calculé après déduction des frais et des charges tandis que les rendements de l'indice de référence et de l'indice général ne tiennent compte d'aucun coût de placement comme les frais, les charges et les commissions. Les frais et charges du Régime se sont établis à 0,8 % pour la période de rendement sur 1 an, à 0,8 % pour la période de rendement sur 3 ans et à 0,7 % pour les périodes de rendement sur 5 et 10 ans.

Pour une analyse du marché ou de l'information sur le rendement relatif du Régime par rapport à son indice général et à son indice de référence, se reporter à la rubrique Résultats d'exploitation du présent rapport.

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

Les états financiers ci-joints du Plan traditionnel (le « Régime ») de la Fiducie canadienne de bourses d'études sont préparés par la direction et approuvés par le conseil d'administration de la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études (la « Fondation »). La direction est responsable de l'information et des déclarations incluses dans ces états financiers. Le conseil d'administration est chargé d'examiner et d'approuver les états financiers et de superviser la performance de la direction en ce qui a trait à ses responsabilités en matière d'information financière.

La Fondation, par l'entremise de Consultants C.S.T. inc., sa filiale entièrement détenue chargée de l'administration du Régime, a mis en place des processus appropriés pour garantir la production d'une information financière pertinente et fiable. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et ils incluent certains montants fondés sur des estimations et des jugements. Les principales conventions comptables sont, selon la direction, appropriées pour le Régime et sont définies à la note 2 des états financiers.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. est l'auditeur externe du Régime. Il a effectué son audit des états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada de manière à pouvoir fournir au conseil d'administration et aux membres de la Fondation son opinion à l'égard des états financiers. Son rapport est présenté ci-dessous.



Sherry J. MacDonald, CPA, CA
Présidente et chef de la direction



Christopher Ferris, CPA, CGA, CFA
Chef des finances

Toronto (Ontario)
Le 15 décembre 2020

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'intention du conseil d'administration et des membres de la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Plan traditionnel de la Fiducie canadienne de bourses d'études (le « Régime »), qui comprennent les états de la situation financière aux 31 octobre 2020 et 2019, les états du résultat global et de l'évolution de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Régime aux 31 octobre 2020 et 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (normes IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Régime conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations comprennent le rapport de la direction sur le rendement du fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations contenues dans ce rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Régime à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Régime ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Régime.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Régime.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Régime à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Régime à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Toronto (Ontario)
Le 15 décembre 2020

États de la situation financière

Aux 31 octobre 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens)

	2020	2019	Le 1 ^{er} novembre 2018
		(Données retraitées) Note 9	(Données retraitées)
Actif			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	783 \$	559 \$	249 \$
Débiteurs pour les titres vendus	11	–	89
Placements, à la juste valeur (note 4 et Tableau complémentaire I)	16 083	17 186	23 038
Produits à recevoir et autres débiteurs	109	135	212
	16 986	17 880	23 588
Passif			
Créditeurs pour les titres achetés	11	–	124
Créditeurs et charges à payer	8 158	5 499	4 739
	8 169	5 499	4 863
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	8 817	12 381	18 725
Représenté par :			
Fonds non discrétionnaires			
Revenu cumulé détenu pour le versement futur des paiements d'aide aux études	1 865	2 858	5 429
Dépôts des souscripteurs (Tableau complémentaire II)	536	1 122	2 491
Subventions gouvernementales	1 839	2 966	4 868
Revenu tiré des subventions gouvernementales	3 176	3 913	3 748
Fonds général (note 7)	1 401	1 522	2 150
Profits latents	–	–	39
	8 817 \$	12 381 \$	18 725 \$

Approuvé au nom du conseil d'administration de la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études,



Douglas P. McPhie, FCPA, FCA
Administrateur



Sherry J. MacDonald, CPA, CA
Administratrice

États du résultat global

Pour les exercices clos les 31 octobre 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens)

	2020	2019
Produits		
Intérêts	391 \$	540 \$
Profits réalisés à la vente de placements	128	326
Variation des profits latents	257	479
Dividendes	78	83
	854	1 428
Charges		
Frais d'administration et frais de tenue de compte <i>[note 3a)]</i>	96	114
Frais de gestion de portefeuille	39	30
Frais au titre de la rémunération du fiduciaire et des droits de garde	7	10
	142	154
Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée aux opérations	712 \$	1 274 \$

États des variations de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires

Pour les exercices clos les 31 octobre 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens)

	2020	2019
		(Données retraitées) Note 9
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires, au début de l'exercice	12 381 \$	18 725 \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée aux opérations	712	1 274
Transferts à des régimes internes et externes	(884)	(951)
	(172)	323
Décaissements		
Subventions gouvernementales remboursées (déduction faite des encaissements)	(768)	(1 157)
Diminution nette des dépôts des souscripteurs <i>(Tableau complémentaire II)</i>	(586)	(1 369)
Paievements aux bénéficiaires		
Paievements d'aide aux études	(1 318)	(2 814)
Subventions gouvernementales	(699)	(1 282)
Remboursement de produits	(21)	(45)
Total des paievements aux bénéficiaires	(2 038)	(4 141)
Total des décaissements	(3 392)	(6 667)
Variation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	(3 564)	(6 344)
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires, à la fin de l'exercice	8 817 \$	12 381 \$

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 octobre 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens)

	2020	2019
		(Données retraitées) Note 9
Activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée aux opérations	712 \$	1 274 \$
Encaissement net provenant des transactions de placement	1 488	6 623
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Profits réalisés à la vente de placements	(128)	(326)
Variation des profits latents	(257)	(479)
Variation du fonds de roulement d'exploitation hors trésorerie		
Diminution des produits à recevoir et autres débiteurs	26	77
Augmentation des créditeurs et charges à payer	2 659	759
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	4 500	7 928
Activités de financement		
Transferts à des régimes internes et externes	(884)	(951)
Subventions gouvernementales remboursées (déduction faite des encaissements)	(768)	(1 157)
Diminution nette des dépôts des souscripteurs (<i>Tableau complémentaire II</i>)	(586)	(1 369)
Paievements aux bénéficiaires	(2 038)	(4 141)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(4 276)	(7 618)
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	224	310
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début de l'exercice		
Trésorerie	553	219
Équivalents de trésorerie	6	30
	559	249
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin de l'exercice		
Trésorerie	767	553
Équivalents de trésorerie	16	6
	783 \$	559 \$
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie :		
Impôt déduit à la source	– \$	– \$
Produits d'intérêts reçus	417	618

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

Au 31 octobre 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations						Total des placements à revenu fixe – 89,0 %		
Fédérales – 31,4 %						Trésorerie et équivalents de trésorerie – 11,0 %		
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,35	15 juin 2023	443	466	442	Total de l'actif du portefeuille – 100,0 %		
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,35	15 sept. 2023	350	369	355	Répartition des placements (note 4)		
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,55	15 déc. 2023	887	857	829	Subventions gouvernementales (Annexe I)		
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,80	15 déc. 2024	485	509	505	Trésorerie et équivalents de trésorerie (Annexe I)		
				2 201	2 131	Total du fonds de placement		
Provinciales – 51,8 %						Représenté par :		
Province de l'Alberta	2,55	15 déc. 2022	391	397	388	Trésorerie et équivalents de trésorerie		
Province du Nouveau-Brunswick	2,85	2 juin 2023	473	501	491	783		
Province de l'Ontario	3,15	2 juin 2022	458	478	484	Placements, à la juste valeur		
Province de Québec	3,50	1 ^{er} déc. 2022	599	638	637	16 083		
Province de l'Ontario	2,85	2 juin 2023	390	414	403	Total		
Province de l'Ontario	3,50	2 juin 2024	135	149	147	16 866		
Province de Québec	3,75	1 ^{er} sept. 2024	511	571	566			
Province de l'Ontario	2,65	5 févr. 2025	435	471	472			
				3 619	3 588			
De sociétés – 5,8 %								
Bank of America	3,30	24 avril 2024	56	59	56			
Banque de Montréal	2,28	29 juill. 2024	30	31	30			
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,49	23 sept. 2024	20	21	20			
Banque Canadienne Impériale de Commerce	3,29	15 janv. 2024	28	30	28			
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,35	28 août 2024	20	21	20			
Société Financière Manuvie	3,32	9 mai 2028	37	39	37			
Banque Nationale du Canada	2,55	12 juill. 2024	20	21	20			
Banque Royale du Canada	2,74	25 juill. 2029	20	21	20			
La Financière Sun Life inc.	2,38	13 août 2029	30	31	30			
La Banque Toronto-Dominion	2,50	2 déc. 2024	42	44	42			
La Banque Toronto-Dominion	1,94	13 mars 2025	40	41	40			
La Banque Toronto-Dominion	3,59	14 sept. 2028	46	49	46			
				408	389			

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Tableau complémentaire II – Dépôts des souscripteurs et revenu cumulé

Aux 31 octobre 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens)

Le tableau suivant présente le sommaire des parts, des dépôts des souscripteurs et du revenu cumulé du Plan traditionnel par année d'admissibilité.

Année d'admissibilité	N ^{bre} de parts à l'ouverture	Rentrées de parts ¹	Sorties de parts ²	N ^{bre} de parts à la clôture	Dépôts des souscripteurs	Revenu cumulé ³
2019 et avant 2019	9 956	–	5 060	4 896	534 \$	2 200 \$
2020	9	–	–	9	–	(339)
2021	2	–	–	2	–	2
2022	–	–	–	–	–	–
2023	–	–	–	–	–	–
2024 et après	4	–	–	4	2	2
TOTAL	9 971	–	5 060	4 911	536 \$	1 865 \$

1. Les rentrées de parts comprennent les parts transférées au Régime.

2. Les sorties de parts comprennent les parts résiliées, les parts transférées du Régime et les parts liées aux paiements d'aide aux études.

3. Le revenu cumulé représente à la fois le revenu attribué aux comptes des souscripteurs et le revenu détenu pour le versement futur de paiements d'aide aux études.

La variation des dépôts des souscripteurs est la suivante :

	2020	2019
Paiements des souscripteurs	9 \$	23 \$
Principaux transferts interrégimes	(135)	(361)
Frais de tenue de compte	(1)	(2)
Remboursement du capital	(459)	(1 029)
Diminution nette des dépôts des souscripteurs	(586)	(1 369)
Solde, au début de l'exercice	1 122	2 491
Solde, à la fin de l'exercice	536 \$	1 122 \$

Tableau complémentaire III – Paiements d'aide aux études

Pour les exercices clos les 31 octobre 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Les tableaux suivants présentent le montant total en dollars des paiements par exercice, ainsi que le nombre de parts admissibles payées et le montant des paiements d'aide aux études par année d'admissibilité.

Paiements d'aide aux études	2020	2019	Paiements d'aide aux études	2020	2019
Paiements pour l'année considérée	245 \$	783 \$	Non discrétionnaires	1 318 \$	2 813 \$
Paiements différés	1 073	2 029	Discrétionnaires	–	–
Paiements anticipés	–	1		1 318 \$	2 813 \$
	1 318 \$	2 813 \$			

	Nombre de parts de paiements d'aide aux études			Montant des paiements d'aide aux études par part		
	Année d'admissibilité			Année d'admissibilité		
	2020	2019	2018	2020	2019	2018
Premier	4,5	107,2	1 245,4	185 \$	220 \$	324 \$
Deuxième		72,2	1 342,8		245	267
Troisième			815,8			278

Notes annexes

Aux 31 octobre 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens)

Note 1. Nature des activités

Le Plan traditionnel de la Fiducie canadienne de bourses d'études (le « Régime ») est un régime d'épargne-études collectif qui a été établi le 1^{er} septembre 1988. Le Régime n'est plus en vente depuis juin 2000. L'objectif du Régime est d'aider les parents et d'autres particuliers à épargner en prévision des études postsecondaires d'enfants. Le Régime est géré par Consultants C.S.T. inc. (« C.C.S.T. »), une filiale entièrement détenue de la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études (la « Fondation »). Les bureaux du Régime sont situés au 1600-2235 Sheppard Avenue East, Toronto (Ontario), Canada.

Le souscripteur effectue des paiements dans un compte que le fiduciaire du Régime conserve au nom du bénéficiaire. Des frais de souscription et des frais de tenue de compte sont déduits des cotisations versées par le souscripteur. Le capital cumulé pendant la durée de la convention du régime d'épargne-études (la « convention ») est remboursé au souscripteur :

- i) au moment où la convention vient à échéance et que le bénéficiaire est devenu un étudiant admissible à recevoir le premier paiement d'aide aux études (« PAE »);
- ii) au moment où la convention vient à échéance et que le bénéficiaire n'est pas encore devenu un étudiant admissible, auquel cas le bénéficiaire renoncera à toutes les subventions gouvernementales (comme il est décrit ci-dessous); ou
- iii) au moment de la résiliation de la convention.

Le revenu de placement réalisé sur le solde du capital des souscripteurs sert au versement des PAE à des étudiants admissibles. Un bénéficiaire est réputé être un étudiant admissible à la réception d'une preuve de l'admission de cet étudiant à un programme d'études admissible suivi dans un établissement admissible.

Les bénéficiaires peuvent avoir droit à un certain nombre de subventions gouvernementales incluant le Programme de la Subvention canadienne pour l'épargne-études (la « SCEE »), le Bon d'études canadien (le « BEC ») et l'incitatif québécois à l'épargne-études (l'« IQEE ») (collectivement, les « subventions gouvernementales »).

Le Régime reçoit les subventions gouvernementales, qui sont créditées directement aux conventions, et il investit ces fonds conformément aux politiques de placement du Régime. Les subventions gouvernementales ainsi que le revenu de placement réalisé sur celles-ci sont versés aux étudiants admissibles avec leurs PAE.

Les conventions sont enregistrées auprès des autorités gouvernementales compétentes, dans la mesure où tous les renseignements requis ont été fournis; après leur enregistrement, elles sont régies par les règlements sur les régimes enregistrés d'épargne-études (les « REEE ») en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Selon la législation fiscale actuelle, le revenu crédité sur le capital d'un souscripteur ne constitue pas un revenu imposable pour celui-ci, sauf s'il est retiré à titre de paiement de revenu cumulé, sous réserve de certaines exigences d'admissibilité. Les dépôts ne sont pas déductibles aux fins de l'impôt sur le revenu et ne sont pas imposables lorsqu'ils sont remboursés au souscripteur. Les paiements versés à un bénéficiaire, y compris les PAE, les subventions

gouvernementales et le revenu réalisé sur celles-ci, constituent un revenu imposable pour ce bénéficiaire dans l'année du versement.

Note 2. Principales méthodes comptables

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »).

Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration de la Fondation le 15 décembre 2020.

b) Base d'évaluation

Les présents états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, qui sont évalués à la juste valeur.

c) Instruments financiers

Le Régime comptabilise ses actifs financiers et ses passifs financiers lorsqu'il devient partie à un contrat. Les actifs financiers et les passifs financiers, à l'exception de ceux qui sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, sont évalués à la juste valeur majorée des coûts de transaction au moment de la comptabilisation initiale. Les actifs financiers et les passifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale, et les coûts de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les placements à la juste valeur ont été classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

L'évaluation au cours des périodes ultérieures sera déterminée en fonction du classement de l'instrument financier. Les actifs financiers et les passifs financiers du Régime sont classés comme suit :

Actif financier ou passif financier	Classement
Placements, à la juste valeur	À la juste valeur par le biais du résultat net ⁱ⁾
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Au coût amorti ⁱⁱ⁾
Produits à recevoir et autres débiteurs	Au coût amorti ⁱⁱ⁾
Débiteurs pour les titres vendus	Au coût amorti ⁱⁱ⁾
Crédeurs et charges à payer	Au coût amorti ⁱⁱⁱ⁾
Crédeurs pour les titres achetés	Au coût amorti ⁱⁱⁱ⁾

ⁱ⁾ Les actifs financiers sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lorsqu'ils sont acquis principalement à des fins de transaction. Les actifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur, et les variations des profits et des pertes latents sont comptabilisées dans les états du résultat global.

ⁱⁱ⁾ Les actifs financiers classés au coût amorti sont des actifs financiers non dérivés qui sont détenus aux fins de perception de flux de trésorerie contractuels et qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après la comptabilisation initiale, ces actifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

ⁱⁱⁱ⁾ Les passifs financiers classés au coût amorti rassemblent les passifs qui ne constituent pas des passifs dérivés et qui ne sont pas classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Après la comptabilisation initiale, les passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Notes annexes (suite)

Aux 31 octobre 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens)

Note 2. Principales méthodes comptables (suite)

c) Instruments financiers (suite)

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un instrument financier et d'affectation des intérêts au cours de la période visée. Le taux d'intérêt effectif correspond au taux qui actualise les flux de trésorerie futurs estimatifs (y compris tous les coûts de transaction et autres surcotes ou décotes) sur la durée de vie prévue de l'instrument financier de manière à obtenir la valeur comptable nette à la comptabilisation initiale.

La dépréciation repose sur les pertes de crédit attendues pour les titres de placement, qui sont déterminées selon les divers résultats possibles en prenant en compte toutes les informations raisonnables et justifiables disponibles, dont les notations de crédit internes et externes, l'historique de pertes enregistrées et les attentes à l'égard des flux de trésorerie futurs.

d) Évaluation des placements

Les placements à la juste valeur incluent les types de titres suivants : les obligations, les titres du marché monétaire, les actions et les fonds négociés en bourse (les « FNB »).

La juste valeur des titres à revenu fixe qui ne sont pas négociés sur le marché est évaluée soit à l'aide du cours acheteur moyen de plusieurs courtiers, soit au moyen de la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels aux taux courants du marché. Les intérêts courus à la date de clôture sont inclus au poste Produits à recevoir et autres débiteurs des états de la situation financière.

La juste valeur des titres négociés sur un marché actif est évaluée en fonction du cours acheteur à la date de clôture.

La note 8 fournit d'autres indications à propos des évaluations de la juste valeur.

e) Opérations de placement et constatation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de la transaction. Les intérêts correspondent aux intérêts au taux nominal reçus par le Régime et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Régime n'amortit pas les surcotes payées ou les décotes reçues à l'achat de titres à revenu fixe. Les dividendes et les distributions sont comptabilisés à la date ex-dividende et à la date ex-distribution, respectivement. Les profits (pertes) réalisé(e)s à la vente de placements et la variation des profits (pertes) latent(e)s sont calculés en se rapportant au coût moyen des placements connexes et sont constatés dans la période au cours de laquelle ces profits (pertes) surviennent.

f) Dépôts des souscripteurs, frais de souscription et frais de tenue de compte

Les dépôts des souscripteurs comprennent les montants reçus de ces derniers, déduction faite des frais de souscription et des frais de tenue de compte. Ils excluent les montants futurs à recevoir en vertu des conventions en vigueur. Les frais de souscription sont déduits des dépôts des souscripteurs et sont perçus sur une période pouvant aller jusqu'à 32 mois à compter de la date du

dépôt initial. Les frais de tenue de compte sont payés annuellement à la Fondation à même les dépôts de ces souscripteurs et sont comptabilisés sur la durée de l'exercice.

g) Impôt sur le résultat

Le Régime est exonéré d'impôt sur le résultat en vertu de l'article 146.1 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

h) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent les soldes déposés auprès de banques et les titres dont l'échéance se situe à 90 jours ou moins de la date de l'achat et incluent des dépôts à terme, des bons du Trésor et des acceptations bancaires.

i) Change

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Régime sont le dollar canadien.

Au cours d'une période donnée, les achats et les ventes de placements libellés en devises et les dividendes et produits d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au moment des transactions. Les profits ou les pertes de change réalisé(e)s ou latent(e)s sur les placements sont inclus respectivement aux postes Profits (pertes) réalisé(e)s à la vente de placements et Variation des profits (pertes) latent(e)s des états du résultat global.

j) Estimations et jugements comptables critiques

Dans le cadre de la préparation des états financiers, la direction a recours à des estimations et à des jugements qui influent sur les montants comptabilisés et présentés dans les états financiers. Ces estimations et ces jugements ont une incidence directe sur l'évaluation des transactions et des soldes comptabilisés dans les états financiers. De par leur nature, ces estimations et ces jugements font l'objet d'une incertitude relative à la mesure, et les résultats réels pourraient être différents.

Note 3. Transactions entre parties liées

Les transactions entre parties liées sont évaluées à la valeur d'échange, qui correspond au montant dont ont convenu les parties.

a) Administration du Régime

La Fondation, qui parraine le Régime, a confié à C.C.S.T., en qualité de gestionnaire de fonds d'investissement, la responsabilité d'administrer le Régime. La convention est renouvelable annuellement le 1^{er} novembre.

Les frais d'administration et frais de tenue de compte sont versés à la Fondation. Les frais d'administration sont des frais annuels de 0,5 % du total du capital, des subventions gouvernementales et du revenu réalisé sur celles-ci.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2020, un montant de 96 \$ a été comptabilisé à titre de frais de tenue de compte et de frais d'administration (2019 – 114 \$). Les frais d'administration et les frais de tenue de compte inclus dans les Crédeurs et charges à payer au 31 octobre 2020 s'élevaient à 8 \$ (2019 – 7 \$).

Notes annexes (suite)

Aux 31 octobre 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens)

Note 3. Transactions entre parties liées (suite)

b) Honoraires versés pour les services d'un comité d'examen indépendant

Le comité d'examen indépendant offre des services indépendants d'examen et de surveillance des conflits d'intérêts liés à la gestion des Régimes. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2020, le Régime a comptabilisé une charge de néant (2019 – néant) pour les services du comité d'examen indépendant. Aucun montant n'était inclus dans les Créditeurs et charges à payer au 31 octobre 2020 ou au 31 octobre 2019.

c) Honoraires versés pour superviser et encadrer les gestionnaires de portefeuille

Le poste Frais de gestion de portefeuille des états du résultat global comprend un montant de 3 \$ (2019 – 3 \$) facturé par C.C.S.T. au titre des charges engagées pour la supervision et l'encadrement des gestionnaires de portefeuille. Les Créditeurs et charges à payer comprenaient un montant de 1 \$ à recevoir de C.C.S.T. au 31 octobre 2020 (2019 – néant) relativement à ces charges.

Note 4. Avoirs investis

Les avoirs investis sont présentés dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille et dans l'Annexe I de ce tableau, qui est expliquée ci-dessous.

Les subventions gouvernementales sont investies dans un fonds distinct avec les subventions gouvernementales d'autres REEE administrés par C.C.S.T. Le capital reçu au titre des subventions gouvernementales et le revenu réalisé sur celles-ci sont inscrits séparément pour chaque convention de souscripteur. Les avoirs investis sont répartis entre tous les régimes en fonction de la quote-part de capital et de revenu attribuable aux conventions dans chaque régime (se reporter à l'Annexe I du Tableau complémentaire I).

Note 5. Gestion du risque lié au capital

Le capital du Régime est constitué des composants de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires selon les états de la situation financière. Le Régime est dans l'obligation de rembourser les cotisations des souscripteurs à l'échéance des placements ou à la fin du régime, ainsi que de verser des PAE avec le revenu de placement, les subventions et le revenu tiré des subventions. Le Régime investit les cotisations des souscripteurs et les subventions gouvernementales reçues dans des placements appropriés conformément aux objectifs de placement indiqués, tout en conservant des liquidités suffisantes pour honorer ses obligations à l'égard des souscripteurs.

Note 6. Risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal des activités, le Régime peut être exposé à une variété de risques découlant des instruments financiers. Les expositions du Régime à de tels risques sont concentrées dans ses avoirs investis et sont liées aux risques de marché (qui incluent le risque de taux d'intérêt et autre risque de prix), au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de change.

Le processus de gestion des risques du Régime inclut le suivi de la conformité conformément à la politique de placement du Régime. Le Régime gère les effets de ces risques financiers sur le rendement du portefeuille du Régime en engageant et en supervisant des gestionnaires de placement professionnels externes. Les gestionnaires de placement examinent régulièrement les positions du Régime et les événements survenus sur le marché, et gèrent le portefeuille de placement conformément à la politique et au mandat de placement.

a) Risque de marché

i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque d'une variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie des placements du Régime dans des instruments financiers portant intérêt résultant des fluctuations des taux d'intérêt sur le marché. Il existe une relation inverse entre les variations des taux d'intérêt sur le marché et les variations de la juste valeur des obligations. Ce risque est activement géré en utilisant la duration, l'analyse de la courbe des taux et la sélection de secteur et de crédit. Le risque lié aux variations des taux d'intérêt est réduit pour la trésorerie et les équivalents de trésorerie en raison de leur nature à court terme.

Les avoirs du Régime en titres de créance par échéance sont les suivants :

Titres de créance par date d'échéance	% du total du fonds de placement	
	31 oct. 2020	31 oct. 2019
Moins de 1 an	7 %	4 %
De 1 an à 3 ans	23 %	24 %
De 3 à 5 ans	20 %	18 %
Plus de 5 ans	32 %	32 %
Total des titres de créance	82 %	78 %

Au 31 octobre 2020, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté de 1 %, la juste valeur du total du fonds de placement de 16 866 \$ (2019 – 17 745 \$), tel qu'il est indiqué dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille, aurait diminué d'environ 630 \$ (2019 – 690 \$). Si les taux d'intérêt en vigueur avaient diminué de 1 %, la juste valeur du total du fonds de placement aurait augmenté d'environ 710 \$ (2019 – 770 \$). Cette variation de 1 % présume un changement parallèle de la courbe des taux, alors que toutes les autres variables demeurent constantes. Dans la

Notes annexes (suite)

Aux 31 octobre 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens)

Note 6. Risques liés aux instruments financiers (suite)

a) Risque de marché (suite)

i) Risque de taux d'intérêt (suite)

pratique, les résultats réels pourraient différer de façon significative.

ii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue à la suite des fluctuations des cours du marché autres que celles résultant du risque de taux d'intérêt. Les facteurs propres à un placement individuel, son émetteur ou d'autres facteurs ayant un effet sur tous les instruments négociés sur un marché ou sur un segment de marché ont une incidence sur ce risque. Les catégories d'actifs qui sont les plus touchées par ce risque sont les actions et les FNB du Régime et le portefeuille de l'actif provenant de subventions gouvernementales, qui représentent 18 % (2019 – 22 %) du total du fonds de placement au 31 octobre 2020. Si les prix des indices sous-jacents avaient augmenté ou diminué de 1 % et que toutes les autres variables étaient restées constantes, la juste valeur du total du fonds de placement indiqué dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille aurait augmenté ou diminué d'approximativement 30 \$ (2019 – 40 \$). Dans la pratique, les résultats réels pourraient différer de façon significative.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit se rapporte à la capacité de l'émetteur de titres de créance d'effectuer des paiements d'intérêt et de rembourser le capital. Le portefeuille du Régime comprend principalement des obligations émises ou garanties par les gouvernements fédéral et provinciaux et des instruments de créance de sociétés assortis d'une notation minimale approuvée établie par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Le Régime a une concentration de placements dans des obligations émises et garanties par le gouvernement qui sont considérées comme des placements de haute qualité de crédit, ce qui atténue le risque de crédit.

L'exposition du Régime au risque de crédit est résumée ci-dessous :

Notation	Le 31 octobre 2020		Le 31 octobre 2019	
	% du total du fonds de placement	Montant	% du total du fonds de placement	Montant
AAA	17 %	2 925 \$	15 %	2 682 \$
AA/AA(élevée)/ AA(faible)	40 %	6 786	28 %	4 979
A/A(élevée)/ A(faible)	13 %	2 201	29 %	5 149
BBB	5 %	829	3 %	451
R-1	2 %	345	0 %	42
Non noté à court terme	5 %	789	3 %	565
Total des titres de créance	82 %	13 875 \$	78 %	13 868 \$

DBRS Morningstar a été la source principale pour l'obtention de notations. Les sources secondaires utilisées incluent Standard & Poor's Financial Services LLC et Moody's Investors Service, Inc.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Régime ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsqu'elles deviennent exigibles. L'exposition du Régime au risque de liquidité est concentrée dans les remboursements de capital aux souscripteurs et les PAE. Le Régime investit principalement dans des titres qui sont négociés sur des marchés actifs et peuvent être facilement vendus. Le Régime conserve suffisamment de positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour répondre aux exigences de liquidité en utilisant des modèles de prévisions de trésorerie qui reflètent la répartition des échéances des dépôts des souscripteurs et du revenu cumulé. Tous les autres passifs financiers sont à court terme et sont payables dans un délai de un an.

d) Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux de change. Le Régime détient des FNB étrangers qui représentent 17 % (2019 – 19 %) du total du fonds de placement. La juste valeur du total du fonds de placement du Régime augmenterait ou diminuerait d'environ 27 \$ (2019 – 33 \$) à la suite d'une dépréciation ou d'une appréciation de 1 % du taux de change du dollar canadien. Dans la pratique, les résultats réels pourraient différer de façon significative.

Note 7. Fonds général

La Fiducie canadienne de bourses d'études (la « Fiducie canadienne ») est une fiducie légale regroupant le Plan II et le Plan traditionnel (les « Régimes »). Les Régimes sont enregistrés auprès de l'Agence du revenu du Canada à titre de régimes d'épargne-études.

Notes annexes (suite)

Aux 31 octobre 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens)

Note 7. Fonds général (suite)

Le Fonds général est un compte distinct de la Fiducie canadienne et il obtient son revenu des sources suivantes :

- i) des produits réalisés sur le revenu cumulé des souscripteurs entre la date d'échéance des conventions des souscripteurs et celle à laquelle les fonds sont versés à des étudiants admissibles sous la forme de PAE;
- ii) des produits réalisés sur le revenu auquel ont renoncé les souscripteurs qui ont résilié leur régime avant l'échéance;
- iii) du revenu non réclamé par les bénéficiaires avant la date d'expiration de la période d'admissibilité;
- iv) des paiements de capital et de revenu non réclamés.

Les encaissements et décaissements du Fonds général pour les exercices clos les 31 octobre 2020 et 2019 sont les suivants :

	2020	2019
Encaissements		
Revenu de placement net	(2)\$	(34)\$
Transfert du Fonds commun de bourses d'études	336	245
Décaissements		
Païements d'aide aux études	(455)	(839)
Insuffisance des encaissements sur les décaissements	(121)	(628)
Solde, au début de l'exercice	1 522	2 150
Solde, à la fin de l'exercice	1 401 \$	1 522 \$

Note 8. Évaluation à la juste valeur et informations à fournir

Les justes valeurs estimatives utilisées aux fins de l'évaluation et des informations à fournir se rapprochent des montants qui seraient obtenus pour la vente d'un actif, ou payés pour le règlement d'un passif, dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants du marché.

Les valeurs comptables des autres instruments financiers, comme la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les produits à recevoir et autres débiteurs, les débiteurs pour les titres vendus, les subventions gouvernementales à recevoir, les créditeurs et charges à payer ainsi que les créditeurs pour les titres achetés, se rapprochent de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme.

Le tableau suivant présente les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs dans lesquels ont été classés les instruments financiers du Régime :

- i) Les instruments financiers classés au niveau 1 sont évalués en utilisant les cours du marché.
- ii) Les instruments financiers classés au niveau 2 sont évalués en utilisant des données d'entrée directement ou indirectement observables.
- iii) Les instruments financiers classés au niveau 3 sont évalués en utilisant des données d'entrée non observables (ce qui comprend l'utilisation d'hypothèses fondées sur la meilleure information disponible).

Actifs évalués à la juste valeur au 31 octobre 2020

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres à revenu fixe	– \$	13 092 \$	– \$	13 092 \$
FNB et titres de capitaux propres	2 991	–	–	2 991
Total des placements, à la juste valeur	2 991 \$	13 092 \$	– \$	16 083 \$

Actifs évalués à la juste valeur au 31 octobre 2019

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres à revenu fixe	– \$	13 310 \$	– \$	13 310 \$
FNB et titres de capitaux propres	3 876	–	–	3 876
Total des placements, à la juste valeur	3 876 \$	13 310 \$	– \$	17 186 \$

Pour les exercices clos les 31 octobre 2020 et 2019, aucun transfert n'a été effectué entre les niveaux 1 ou 2.

Note 9. Modifications de chiffres correspondants de périodes précédentes

Au cours de l'exercice 2020, la direction de C.C.S.T. a révisé les modalités de la convention conclue avec ses clients afin d'évaluer le montant des intérêts échus et résiliés qui se rapportaient aux régimes après la date d'expiration de la période d'admissibilité. Au cours de cette révision, la direction a découvert un reclassement des intérêts sur les soldes de capital et les subventions. Cette modification de classement a eu une incidence sur le revenu cumulé détenu pour le versement futur des paiements d'aide aux études, le revenu tiré des subventions gouvernementales, le fonds général et les créditeurs et charges à payer. L'erreur a également eu une incidence sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et les flux de trésorerie liés aux activités de financement, mais elle n'a pas eu d'incidence sur le solde de clôture de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. L'ajustement a été effectué de manière rétrospective dans les présents états financiers et, par conséquent, les chiffres correspondants présentés dans les états financiers de la période considérée ont été ajustés comme suit :

Notes annexes (suite)

Aux 31 octobre 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens)

Note 9. Modifications de chiffres correspondants de périodes précédentes (suite)

Le tableau suivant présente les principaux soldes de comptes touchés par les ajustements au 31 octobre 2019 :

Compte	31 octobre 2019 – solde initialement présenté	Ajustement	31 octobre 2019 – solde retraité
États de la situation financière			
Créditeurs et charges à payer	1 788 \$	3 711 \$	5 499 \$
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires, à la fin de l'exercice	16 092	(3 711)	12 381
Revenu cumulé détenu pour le versement futur des paiements d'aide aux études	6 232	(3 374)	2 858
Revenu tiré des subventions gouvernementales	7 624	(3 711)	3 913
Fonds général	(1 852)	3 374	1 522
États des variations de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires			
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires, au début de l'exercice	21 813	(3 088)	18 725
Transferts à des régimes internes et externes	(328)	(623)	(951)
Tableaux des flux de trésorerie			
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	7 305	623	7 928
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(6 995)	(623)	(7 618)

Subventions gouvernementales

Annexe I du Tableau complémentaire I

Inventaire du portefeuille

Au 31 octobre 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations						Obligations (suite)					
Fédérales – 9,6 %						Fédérales – 9,6 % (suite)					
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,15	15 déc. 2021	589	595	584	Gouvernement du Canada	2,25	1 ^{er} mars 2024	1 268	1 350	1 328
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,50	15 déc. 2021	688	698	688	Gouvernement du Canada	0,25	1 ^{er} avril 2024	1 800	1 795	1 796
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,75	15 juin 2022	1 243	1 272	1 249	Gouvernement du Canada	2,50	1 ^{er} juin 2024	1 800	1 941	1 924
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,40	15 déc. 2022	6 535	6 818	6 804	Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} sept. 2024	958	1 001	987
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,35	15 juin 2023	487	512	487	Gouvernement du Canada	1,25	1 ^{er} mars 2025	1 945	2 020	2 020
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,35	15 sept. 2023	1 398	1 475	1 478	Gouvernement du Canada	2,25	1 ^{er} juin 2025	1 917	2 083	2 088
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,55	15 déc. 2023	1 216	1 295	1 217	Gouvernement du Canada	0,50	1 ^{er} sept. 2025	1 692	1 700	1 702
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,90	15 juin 2024	800	868	849	Gouvernement du Canada	0,25	1 ^{er} mars 2026	1 800	1 780	1 784
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,80	15 déc. 2024	6 017	6 318	6 020	Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} juin 2026	738	783	734
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,55	15 mars 2025	6 000	6 506	6 288	Gouvernement du Canada	1,00	1 ^{er} juin 2027	882	913	859
Fiducie du Canada pour l'habitation	0,95	15 juin 2025	1 045	1 061	1 057	Gouvernement du Canada	2,00	1 ^{er} juin 2028	1 381	1 533	1 452
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,95	15 déc. 2025	2 458	2 616	2 624	Gouvernement du Canada	2,25	1 ^{er} juin 2029	471	537	532
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,90	15 sept. 2026	823	878	813	Gouvernement du Canada	1,25	1 ^{er} juin 2030	3 471	3 659	3 688
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,35	15 juin 2027	4 660	5 121	4 981	Gouvernement du Canada	0,50	1 ^{er} déc. 2030	1 800	1 761	1 765
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,35	15 mars 2028	238	263	237	Gouvernement du Canada	5,75	1 ^{er} juin 2033	1 200	1 910	1 807
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,65	15 mars 2028	514	579	509	Gouvernement du Canada	5,00	1 ^{er} juin 2037	222	361	333
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,65	15 déc. 2028	734	832	733	Gouvernement du Canada	4,00	1 ^{er} juin 2041	1 250	1 926	1 750
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,10	15 sept. 2029	682	746	698	Gouvernement du Canada	3,50	1 ^{er} déc. 2045	506	762	739
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,75	15 juin 2030	1 831	1 948	1 896	Gouvernement du Canada	2,75	1 ^{er} déc. 2048	2 066	2 812	2 822
Société canadienne des postes	4,36	16 juill. 2040	375	529	472	Gouvernement du Canada	2,00	1 ^{er} déc. 2051	1 970	2 349	2 418
Gouvernement du Canada	–	12 nov. 2020	1 915	1 913	1 913	Gouvernement du Canada	2,75	1 ^{er} déc. 2064	800	1 208	948
Gouvernement du Canada	–	26 nov. 2020	6 375	6 372	6 372	Labrador-Island Link Funding Trust	3,76	1 ^{er} juin 2033	150	189	176
Gouvernement du Canada	–	10 déc. 2020	7 000	6 997	6 997	Labrador-Island Link Funding Trust	3,86	1 ^{er} déc. 2045	1 500	2 042	1 801
Gouvernement du Canada	–	7 janv. 2021	35 730	35 719	35 719	Labrador-Island Link Funding Trust	3,85	1 ^{er} déc. 2053	100	145	126
Gouvernement du Canada	–	21 janv. 2021	175	175	175	Muskkrat Falls Funding Trust	3,83	1 ^{er} juin 2037	1 350	1 757	1 501
Gouvernement du Canada	–	4 févr. 2021	525	525	525	Muskkrat Falls Funding Trust	3,86	1 ^{er} déc. 2048	150	207	186
Gouvernement du Canada	0,50	1 ^{er} mars 2022	1 732	1 739	1 733				143 225	140 495	
Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} mai 2022	752	766	768	Provinciales – 34,1 %					
Gouvernement du Canada	2,75	1 ^{er} juin 2022	1 399	1 455	1 449	Province de l'Alberta	2,35	1 ^{er} juin 2025	1 925	2 057	1 973
Gouvernement du Canada	0,25	1 ^{er} août 2022	800	800	799	Province de l'Alberta	4,45	15 déc. 2025	1 785	2 095	2 052
Gouvernement du Canada	1,00	1 ^{er} sept. 2022	2 390	2 424	2 326	Province de l'Alberta	2,20	1 ^{er} juin 2026	8 947	9 537	9 097
Gouvernement du Canada	0,25	1 ^{er} nov. 2022	800	800	799	Province de l'Alberta	2,55	1 ^{er} juin 2027	10 716	11 670	11 311
Gouvernement du Canada	1,75	1 ^{er} mars 2023	1 196	1 237	1 195	Province de l'Alberta	2,90	1 ^{er} déc. 2028	8 014	8 968	8 454
Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} juin 2023	1 170	1 208	1 155	Province de l'Alberta	2,90	20 sept. 2029	1 900	2 127	1 975
Gouvernement du Canada	2,00	1 ^{er} sept. 2023	1 565	1 641	1 620	Province de l'Alberta	2,05	1 ^{er} juin 2030	17 668	18 406	18 344
						Province de l'Alberta	3,50	1 ^{er} juin 2031	175	206	185
						Province de l'Alberta	3,90	1 ^{er} déc. 2033	1 100	1 356	1 223
						Province de l'Alberta	3,45	1 ^{er} déc. 2043	1 150	1 362	1 198
						Province de l'Alberta	3,30	1 ^{er} déc. 2046	776	903	794
						Province de l'Alberta	3,05	1 ^{er} déc. 2048	1 104	1 239	1 192
						Province de l'Alberta	3,10	1 ^{er} juin 2050	1 821	2 074	1 926
						Province de la Colombie-Britannique	2,85	18 juin 2025	2 000	2 194	2 075
						Province de la Colombie-Britannique	2,30	18 juin 2026	3 598	3 885	3 685
						Province de la Colombie-Britannique	2,55	18 juin 2027	4 901	5 395	5 178

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Subventions gouvernementales (suite)

Annexe I du Tableau complémentaire I

Inventaire du portefeuille

Au 31 octobre 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
Provinciales – 34,1 % (suite)						Provinciales – 34,1 % (suite)					
Province de la Colombie-Britannique	2,95	18 déc. 2028	1 622	1 849	1 792	Province du Nouveau-Brunswick	3,80	14 août 2045	200	252	215
Province de la Colombie-Britannique	5,70	18 juin 2029	3 275	4 464	4 357	Province du Nouveau-Brunswick	3,10	14 août 2048	237	271	231
Province de la Colombie-Britannique	2,20	18 juin 2030	10 452	11 275	11 265	Province du Nouveau-Brunswick	3,05	14 août 2050	95	108	108
Province de la Colombie-Britannique	6,35	18 juin 2031	2 975	4 418	4 234	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	3,00	2 juin 2026	3 324	3 645	3 443
Province de la Colombie-Britannique	4,70	18 juin 2037	420	592	516	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	6,15	17 avril 2028	350	463	466
Province de la Colombie-Britannique	4,95	18 juin 2040	1 300	1 932	1 685	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,85	2 juin 2028	1 969	2 155	2 040
Province de la Colombie-Britannique	4,30	18 juin 2042	430	600	503	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,85	2 juin 2029	2 326	2 546	2 428
Province de la Colombie-Britannique	3,20	18 juin 2044	250	302	253	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	1,75	2 juin 2030	264	263	263
Province de la Colombie-Britannique	2,80	18 juin 2048	507	580	515	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	6,55	17 oct. 2030	1 750	2 492	2 377
Province de la Colombie-Britannique	2,95	18 juin 2050	740	879	851	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	4,65	17 oct. 2040	150	196	177
Province du Manitoba	4,40	5 sept. 2025	1 300	1 519	1 462	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	3,70	17 oct. 2048	1 409	1 650	1 471
Province du Manitoba	2,55	2 juin 2026	4 580	4 981	4 744	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,65	17 oct. 2050	388	376	383
Province du Manitoba	2,60	2 juin 2027	4 013	4 403	4 143	Province de la Nouvelle-Écosse	2,10	1 ^{er} juin 2027	1 762	1 878	1 759
Province du Manitoba	3,00	2 juin 2028	2 949	3 330	3 114	Province de la Nouvelle-Écosse	2,00	1 ^{er} sept. 2030	2 370	2 487	2 416
Province du Manitoba	2,75	2 juin 2029	3 581	3 991	3 948	Province de la Nouvelle-Écosse	5,80	1 ^{er} juin 2033	1 275	1 859	1 656
Province du Manitoba	3,25	5 sept. 2029	725	839	756	Province de la Nouvelle-Écosse	4,40	1 ^{er} juin 2042	2 100	2 890	2 442
Province du Manitoba	2,05	2 juin 2030	766	806	801	Province de la Nouvelle-Écosse	3,45	1 ^{er} juin 2045	500	608	548
Province du Manitoba	6,30	5 mars 2031	500	725	688	Province de la Nouvelle-Écosse	3,15	1 ^{er} déc. 2051	171	204	204
Province du Manitoba	4,10	5 mars 2041	1 800	2 360	2 005	Province de la Nouvelle-Écosse	3,50	2 juin 2062	600	795	599
Province du Manitoba	4,40	5 mars 2042	500	685	590	Province de l'Ontario	1,75	8 sept. 2025	9 256	9 675	9 624
Province du Manitoba	3,35	5 mars 2043	100	119	100	Province de l'Ontario	8,50	2 déc. 2025	3 300	4 546	4 537
Province du Manitoba	4,05	5 sept. 2045	350	465	414	Province de l'Ontario	2,40	2 juin 2026	26 278	28 432	27 093
Province du Manitoba	2,85	5 sept. 2046	396	437	393	Province de l'Ontario	1,85	1 ^{er} févr. 2027	475	501	474
Province du Manitoba	3,40	5 sept. 2048	157	192	159	Province de l'Ontario	2,60	2 juin 2027	32 427	35 673	33 943
Province du Manitoba	3,20	5 mars 2050	438	522	507	Province de l'Ontario	7,60	2 juin 2027	1 120	1 587	1 605
Province du Manitoba	2,05	5 sept. 2052	47	44	47	Province de l'Ontario	1,05	8 sept. 2027	3 232	3 232	3 241
Province du Nouveau-Brunswick	2,60	14 août 2026	1 167	1 273	1 217	Province de l'Ontario	2,90	2 juin 2028	27 327	30 791	29 841
Province du Nouveau-Brunswick	2,35	14 août 2027	1 859	2 007	1 977	Province de l'Ontario	6,50	8 mars 2029	16 025	22 609	22 128
Province du Nouveau-Brunswick	3,10	14 août 2028	970	1 102	1 041	Province de l'Ontario	2,70	2 juin 2029	23 886	26 654	25 776
Province du Nouveau-Brunswick	5,65	27 déc. 2028	1 645	2 187	2 102	Province de l'Ontario	2,05	2 juin 2030	22 799	24 157	24 303
Province du Nouveau-Brunswick	5,50	27 janv. 2034	125	178	147	Province de l'Ontario	1,35	2 déc. 2030	1 863	1 848	1 861
Province du Nouveau-Brunswick	4,65	26 sept. 2035	110	147	114	Province de l'Ontario	6,20	2 juin 2031	175	256	243
Province du Nouveau-Brunswick	4,55	26 mars 2037	1 000	1 337	1 183	Province de l'Ontario	5,85	8 mars 2033	2 375	3 499	3 245
Province du Nouveau-Brunswick	4,80	26 sept. 2039	250	350	311	Province de l'Ontario	5,60	2 juin 2035	775	1 155	1 073
Province du Nouveau-Brunswick	3,55	3 juin 2043	1 150	1 390	1 159	Province de l'Ontario	4,70	2 juin 2037	1 060	1 483	1 257
						Province de l'Ontario	4,60	2 juin 2039	1 815	2 556	2 198

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Subventions gouvernementales (suite)

Annexe I du Tableau complémentaire I

Inventaire du portefeuille

Au 31 octobre 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
Provinciales – 34,1 % (suite)						Municipales – 1,3 %					
Province de l'Ontario	4,65	2 juin 2041	625	898	771	Ville de Montréal	3,00	1 ^{er} sept. 2025	831	914	837
Province de l'Ontario	3,50	2 juin 2043	550	687	604	Ville de Montréal	2,75	1 ^{er} sept. 2026	223	245	223
Province de l'Ontario	3,45	2 juin 2045	2 125	2 652	2 205	Ville de Montréal	4,25	1 ^{er} déc. 2032	350	442	384
Province de l'Ontario	2,90	2 déc. 2046	4 213	4 837	4 319	Ville de Montréal	4,10	1 ^{er} déc. 2034	375	471	399
Province de l'Ontario	2,80	2 juin 2048	897	1 018	893	Ville de Montréal	3,15	1 ^{er} déc. 2036	900	1 025	898
Province de l'Ontario	2,90	2 juin 2049	3 313	3 838	3 565	Ville de Montréal	3,50	1 ^{er} déc. 2038	1 300	1 546	1 437
Province de l'Ontario	2,65	2 déc. 2050	1 772	1 972	1 952	Ville de Montréal	6,00	1 ^{er} juin 2043	550	894	782
Province de l'Ontario	1,90	2 déc. 2051	1 407	1 334	1 404	Ville d'Ottawa	4,60	14 juill. 2042	500	691	590
Province de l'Île-du-Prince-Édouard	2,65	1 ^{er} déc. 2051	101	107	101	Ville d'Ottawa	3,10	27 juill. 2048	683	775	644
Province de Québec	5,35	1 ^{er} juin 2025	1 000	1 204	1 164	Ville de Toronto	2,40	24 juin 2026	225	243	225
Province de Québec	2,75	1 ^{er} sept. 2025	5 000	5 470	5 238	Ville de Toronto	2,95	28 avril 2035	300	335	277
Province de Québec	2,50	1 ^{er} sept. 2026	7 579	8 276	7 925	Ville de Toronto	3,50	2 juin 2036	1 509	1 792	1 504
Province de Québec	2,75	1 ^{er} sept. 2027	13 789	15 369	14 695	Ville de Toronto	5,20	1 ^{er} juin 2040	350	513	446
Province de Québec	2,75	1 ^{er} sept. 2028	24 425	27 381	25 814	Ville de Toronto	4,70	10 juin 2041	325	451	383
Province de Québec	2,30	1 ^{er} sept. 2029	13 027	14 167	13 356	Ville de Toronto	3,80	13 déc. 2042	550	687	578
Province de Québec	6,00	1 ^{er} oct. 2029	2 400	3 348	3 190	Ville de Toronto	4,15	10 mars 2044	225	293	246
Province de Québec	1,90	1 ^{er} sept. 2030	20 952	21 975	22 182	Ville de Toronto	3,25	24 juin 2046	109	126	109
Province de Québec	6,25	1 ^{er} juin 2032	325	486	455	Ville de Vancouver	3,10	21 sept. 2028	600	683	600
Province de Québec	5,25	1 ^{er} juin 2034	2 000	2 820	2 533	Ville de Vancouver	3,70	18 oct. 2052	1 145	1 478	1 227
Province de Québec	5,75	1 ^{er} déc. 2036	4 915	7 582	6 832	Ville de Winnipeg	4,10	1 ^{er} juin 2045	42	54	48
Province de Québec	5,00	1 ^{er} déc. 2038	1 265	1 854	1 600	Ville de Winnipeg	4,30	15 nov. 2051	450	628	512
Province de Québec	5,00	1 ^{er} déc. 2041	1 350	2 033	1 746	Municipal Finance Authority of British Columbia	2,50	19 avril 2026	822	891	823
Province de Québec	4,25	1 ^{er} déc. 2043	400	556	473	Région de Peel	2,30	2 nov. 2026	77	83	77
Province de Québec	3,50	1 ^{er} déc. 2045	700	884	929	Région de Peel	5,10	29 juin 2040	550	795	694
Province de Québec	3,50	1 ^{er} déc. 2048	1 038	1 332	1 174	Région de Peel	3,85	30 oct. 2042	900	1 129	989
Province de Québec	3,10	1 ^{er} déc. 2051	1 285	1 569	1 598	Municipalité régionale de Halton	4,05	11 oct. 2041	300	385	336
Province de la Saskatchewan	2,55	2 juin 2026	2 393	2 602	2 468	Municipalité régionale de York	2,60	15 déc. 2025	950	1 031	927
Province de la Saskatchewan	2,65	2 juin 2027	1 577	1 734	1 646	Municipalité régionale de York	2,50	2 juin 2026	77	83	79
Province de la Saskatchewan	3,05	2 déc. 2028	2 334	2 654	2 521	Municipalité régionale de York	4,00	31 mai 2032	300	371	329
Province de la Saskatchewan	2,20	2 juin 2030	485	517	500	Municipalité régionale de York	4,05	1 ^{er} mai 2034	625	783	688
Province de la Saskatchewan	6,40	5 sept. 2031	3 900	5 764	5 487					19 837	17 291
Province de la Saskatchewan	4,75	1 ^{er} juin 2040	350	494	443						
Province de la Saskatchewan	3,90	2 juin 2045	300	389	332	De sociétés – 24,6 %					
Province de la Saskatchewan	2,75	2 déc. 2046	2 056	2 227	1 814	407 International Inc.	2,59	25 mai 2032	850	897	915
Province de la Saskatchewan	3,30	2 juin 2048	334	400	342	407 International Inc.	5,96	3 déc. 2035	935	1 315	1 345
Province de la Saskatchewan	3,10	2 juin 2050	180	210	199	407 International Inc.	5,75	14 févr. 2036	1 247	1 608	1 669
Province de la Saskatchewan	3,75	5 mars 2054	84	112	94	407 International Inc.	3,65	8 sept. 2044	1 767	1 999	2 023
Province de la Saskatchewan	2,95	2 juin 2058	80	93	76	407 International Inc.	3,72	11 mai 2048	325	376	381
				510 391	488 063	407 International Inc.	2,84	7 mars 2050	640	634	648
						Access Justice Durham Ltd.	5,02	31 août 2039	217	275	278
						Aéroports de Montréal	5,67	16 oct. 2037	299	409	430
						AIMCo Realty Investors L.P.	3,04	1 ^{er} juin 2028	805	881	843
						AIMCo Realty Investors L.P.	2,71	1 ^{er} juin 2029	1 964	2 104	1 998
						Alectra Inc.	5,30	29 avril 2041	936	1 311	1 319

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Subventions gouvernementales (suite)

Annexe I du Tableau complémentaire I

Inventaire du portefeuille

Au 31 octobre 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
De sociétés – 24,6 % (suite)						De sociétés – 24,6 % (suite)					
Alimentation						Banque Canadienne					
Couche-Tard Inc.	3,06	26 juill. 2024	4 310	4 586	4 398	Impériale de Commerce	2,30	11 juill. 2022	8 190	8 428	8 169
Alimentation						Banque Canadienne					
Couche-Tard Inc.	3,60	2 juin 2025	601	657	625	Impériale de Commerce	2,00	17 avril 2025	1 582	1 635	1 581
Allied Properties REIT	3,11	8 avril 2027	370	386	370	Banque Canadienne					
Allied Properties REIT	3,13	15 mai 2028	300	311	300	Impériale de Commerce	3,45	4 avril 2028	1 570	1 653	1 609
Allied Properties REIT	3,12	21 févr. 2030	490	499	490	Banque Canadienne					
AltaGas Ltd.	3,72	28 sept. 2021	1 410	1 447	1 454	Impériale de Commerce	2,95	19 juin 2029	605	636	606
AltaGas Ltd.	2,16	10 juin 2025	510	520	510	Banque Canadienne					
AltaGas Ltd.	4,99	4 oct. 2047	423	498	534	Impériale de Commerce	2,01	21 juill. 2030	680	689	680
AltaLink, L.P.	2,98	28 nov. 2022	575	602	605	Canadian Natural					
AltaLink, L.P.	5,38	26 mars 2040	1 905	2 652	2 620	Resources Limited	3,55	3 juin 2024	2 000	2 106	2 069
AltaLink, L.P.	3,99	30 juin 2042	1 347	1 616	1 637	Chemin de fer Canadien					
AltaLink, L.P.	4,05	21 nov. 2044	626	765	768	Pacifique Limitée	3,05	9 mars 2050	350	351	347
Bank of America Corporation	3,30	24 avril 2024	5 555	5 860	5 716	Canadian Western Bank	1,57	14 sept. 2023	1 828	1 839	1 829
Banque de Montréal	2,27	11 juill. 2022	175	180	180	Central 1 Credit Union	3,06	14 oct. 2026	871	881	881
Banque de Montréal	2,85	6 mars 2024	1 070	1 135	1 088	Centre Hospitalier de l'Université de Montréal	6,72	30 sept. 2049	139	201	205
Banque de Montréal	2,70	11 sept. 2024	1 460	1 561	1 448	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	4,90	5 juill. 2023	697	758	761
Banque de Montréal	2,37	3 févr. 2025	925	971	920	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	3,56	9 sept. 2024	500	537	501
Banque de Montréal	2,88	17 sept. 2029	5 515	5 793	5 505	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	3,55	10 janv. 2025	1 870	2 012	1 932
Banque de Montréal	2,08	17 juin 2030	750	765	750	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	2,85	21 mai 2027	1 666	1 750	1 666
La Banque de Nouvelle-Écosse	1,83	27 avril 2022	123	125	120	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	4,18	8 mars 2028	380	430	399
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,36	8 nov. 2022	250	259	259	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	3,53	11 juin 2029	2 368	2 571	2 414
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,38	1 ^{er} mai 2023	1 268	1 316	1 288	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	2,98	4 mars 2030	1 013	1 053	1 047
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,49	23 sept. 2024	356	375	362	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	5,27	7 mars 2046	468	566	550
La Banque de Nouvelle-Écosse	3,89	18 janv. 2029	4 554	4 911	4 614	Coast Capital Savings Credit Union	5,00	3 mai 2028	804	848	850
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,84	3 juill. 2029	6 010	6 300	6 049	Services financiers					
Bell Canada	3,00	3 oct. 2022	2 576	2 679	2 642	Co-operators	3,33	13 mai 2030	550	550	564
Bell Canada	3,35	22 mars 2023	595	625	628	Crombie Real Estate Investment Trust	2,69	31 mars 2028	551	551	551
Bell Canada	3,35	12 mars 2025	666	720	656	CU Inc.	5,56	26 mai 2028	758	969	949
Bell Canada	2,90	10 sept. 2029	425	451	443	CU Inc.	4,54	24 oct. 2041	429	545	532
Bell Canada	2,50	14 mai 2030	650	665	649	CU Inc.	4,72	9 sept. 2043	4 466	5 848	5 776
Bell Canada	6,10	16 mars 2035	192	254	267	CU Inc.	2,96	7 sept. 2049	955	975	964
Bell Canada	4,75	29 sept. 2044	441	523	575	Daimler Canada Finance Inc.	2,57	22 nov. 2022	300	309	300
Bell Canada	4,35	18 déc. 2045	2 248	2 540	2 488	Daimler Canada Finance Inc.	2,54	21 août 2023	1 397	1 446	1 389
Bell Canada	3,50	30 sept. 2050	1 350	1 333	1 412						
BMW Canada Inc.	2,22	20 déc. 2021	125	126	127						
Brookfield Infrastructure Finance ULC	2,86	1 ^{er} sept. 2032	1 360	1 371	1 360						
Brookfield Renewable Partners L.P.	4,25	15 janv. 2029	982	1 138	1 146						
Brookfield Renewable Partners L.P.	3,33	13 août 2050	222	217	222						
Caisse centrale Desjardins	2,39	25 août 2022	1 195	1 234	1 236						
Caisse centrale Desjardins	3,06	11 sept. 2023	1 002	1 067	1 068						
Caisse centrale Desjardins	2,42	4 oct. 2024	1 401	1 469	1 401						
Calloway REIT Inc.	3,99	30 mai 2023	1 385	1 460	1 456						

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Subventions gouvernementales (suite)

Annexe I du Tableau complémentaire I

Inventaire du portefeuille

Au 31 octobre 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
De sociétés – 24,6 % (suite)						De sociétés – 24,6 % (suite)					
Daimler Canada						Great-West Lifeco Inc.	6,67	21 mars 2033	1 577	2 205	2 086
Finance Inc.	2,97	13 mars 2024	1 192	1 253	1 205	Great-West Lifeco Inc.	2,98	8 juill. 2050	833	812	828
Eagle Credit Card Trust	1,27	17 juill. 2025	187	187	187	H&R REIT	2,92	6 mai 2022	229	230	231
Enbridge Gas						H&R REIT	3,37	30 janv. 2024	141	143	143
Distribution Inc.	4,00	22 août 2044	1 725	2 069	2 045	HCN Canadian					
Enbridge Inc.	3,19	5 déc. 2022	3 729	3 891	3 871	Holdings L.P.	2,95	15 janv. 2027	1 110	1 123	1 132
Enbridge Inc.	2,44	2 juin 2025	2 291	2 369	2 331	Heathrow Funding Ltd.	3,25	21 mai 2027	936	963	979
Enbridge Inc.	2,99	3 oct. 2029	565	592	565	Heathrow Funding Ltd.	3,78	4 sept. 2030	935	954	1 019
Enbridge Inc.	5,75	2 sept. 2039	245	301	310	Heathrow Funding Ltd.	3,66	13 janv. 2031	180	181	180
Enbridge Inc.	4,57	11 mars 2044	2 065	2 259	2 375	Honda Canada					
Enbridge Inc.	5,38	27 sept. 2077	624	618	627	Finance Inc.	3,18	28 août 2023	2 183	2 314	2 262
Enbridge Inc.	6,63	12 avril 2078	1 883	2 004	2 030	Honda Canada					
Enbridge Pipelines Inc.	4,55	17 août 2043	1 310	1 475	1 507	Finance Inc.	1,34	17 mars 2026	650	647	650
Enbridge Pipelines Inc.	4,13	9 août 2046	1 882	2 012	2 085	Hospital Infrastructure					
Enmax Corporation	3,88	18 oct. 2029	598	665	670	Partner Inc.	5,44	31 janv. 2045	129	170	173
Epcor Utilities Inc.	1,30	19 mai 2023	287	291	287	Banque HSBC Canada	2,17	29 juin 2022	2 892	2 960	2 917
Epcor Utilities Inc.	3,55	27 nov. 2047	1 733	1 965	1 949	Banque HSBC Canada	2,54	31 janv. 2023	7 467	7 746	7 441
Epcor Utilities Inc.	3,95	26 nov. 2048	840	1 019	1 055	Banque HSBC Canada	3,25	15 sept. 2023	260	277	277
Federated						Husky Energy Inc.	3,55	12 mars 2025	1 000	810	834
Co-opératives Ltd.	3,92	17 juin 2025	1 479	1 571	1 538	Husky Energy Inc.	3,50	7 févr. 2028	621	595	603
Fédération des caisses						Hydro One Inc.	0,71	16 janv. 2023	21	21	21
Desjardins du Québec	2,86	26 mai 2030	1 013	1 063	1 013	Hydro One Inc.	2,54	5 avril 2024	40	42	41
Finning International Inc.	2,63	14 août 2026	935	963	940	Hydro One Inc.	8,25	22 juin 2026	2 950	4 114	4 397
Ford Credit Canada Limited	0,89	15 avril 2023	303	303	303	Hydro One Inc.	6,93	1 ^{er} juin 2032	1 403	2 090	2 135
Ford Credit Canada Limited	1,15	15 juin 2024	515	515	515	Hydro One Inc.	5,36	20 mai 2036	936	1 260	1 245
Foresters Life Insurance						Hydro One Inc.	6,59	22 avril 2043	260	421	407
Company	2,89	15 oct. 2035	494	493	494	Hydro One Inc.	3,63	25 juin 2049	1 519	1 762	1 687
FortisAlberta Inc.	5,40	21 avril 2036	1 559	2 073	2 095	Hydro One Inc.	3,64	5 avril 2050	950	1 105	1 048
FortisAlberta Inc.	5,37	30 oct. 2039	2 455	3 366	3 314	Hydro-Québec	6,00	15 août 2031	2 750	3 984	3 788
FortisBC Energy Inc.	5,90	26 févr. 2035	328	453	459	Hydro-Québec	6,50	15 févr. 2035	450	715	658
FortisBC Energy Inc.	6,00	2 oct. 2037	623	896	891	Hydro-Québec	6,00	15 févr. 2040	250	407	360
FortisBC Energy Inc.	3,85	7 déc. 2048	624	752	753	Hydro-Québec	5,00	15 févr. 2045	450	689	590
Financière General Motors						Hydro-Québec	5,00	15 févr. 2050	1 500	2 408	2 061
du Canada Ltée	3,25	7 nov. 2023	290	299	290	Hydro-Québec	4,00	15 févr. 2055	1 566	2 252	2 041
Gibson Energy Inc.	2,45	14 juill. 2025	110	112	110	IA Groupe Financier	2,40	21 févr. 2030	450	463	450
Gibson Energy Inc.	2,85	14 juill. 2027	140	144	140	Société financière					
Gibson Energy Inc.	3,60	17 sept. 2029	449	478	485	IGM Inc.	4,56	25 janv. 2047	624	735	716
Glacier Credit Card Trust	1,39	22 sept. 2025	590	590	590	Intact Corporation					
Goldman Sachs Group, Inc.	2,43	26 avril 2023	1 410	1 442	1 441	financière	2,85	7 juin 2027	549	588	544
Granite REIT Holdings						Inter Pipeline Ltd.	2,61	13 sept. 2023	1 559	1 596	1 549
Limited Partnership	3,06	4 juin 2027	410	438	410	Inter Pipeline Ltd.	3,48	16 déc. 2026	1 560	1 635	1 632
Autorité aéroportuaire						Inter Pipeline Ltd.	4,64	30 mai 2044	312	317	345
du Grand Toronto	2,73	3 avril 2029	550	591	595	John Deere Financial Inc.	2,99	14 janv. 2022	360	370	371
Autorité aéroportuaire						John Deere Financial Inc.	1,34	8 sept. 2027	520	517	520
du Grand Toronto	7,10	4 juin 2031	575	818	841	Banque Laurentienne					
Autorité aéroportuaire						du Canada	3,00	12 sept. 2022	536	552	551
du Grand Toronto	6,98	15 oct. 2032	124	179	185	Banque Laurentienne					
Autorité aéroportuaire						du Canada	3,45	27 juin 2023	398	417	418
du Grand Toronto	6,47	2 févr. 2034	335	472	485	Liberty Utilities					
Autorité aéroportuaire						Canada L.P.	3,32	14 févr. 2050	1 840	1 817	1 843
du Grand Toronto	2,75	17 oct. 2039	975	957	974	Les Compagnies Loblaw					
Autorité aéroportuaire						limitée	4,86	12 sept. 2023	1 558	1 714	1 701
du Grand Toronto	4,53	2 déc. 2041	840	1 048	1 111	Les Compagnies Loblaw					
Great-West Lifeco Inc.	2,38	14 mai 2030	610	632	610	limitée	3,92	10 juin 2024	1 558	1 705	1 667

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Subventions gouvernementales (suite)

Annexe I du Tableau complémentaire I

Inventaire du portefeuille

Au 31 octobre 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
De sociétés – 24,6 % (suite)						De sociétés – 24,6 % (suite)					
Les Compagnies Loblaw limitée	4,49	11 déc. 2028	380	454	461	Pembina Pipeline Corporation	4,74	21 janv. 2047	642	685	763
Les Compagnies Loblaw limitée	6,50	22 janv. 2029	1 598	2 109	2 035	Pembina Pipeline Corporation	4,67	28 mai 2050	886	940	887
Les Compagnies Loblaw limitée	6,54	17 févr. 2033	483	646	675	Power Corporation du Canada	8,57	22 avril 2039	1 107	1 874	1 831
Les Compagnies Loblaw limitée	6,15	29 janv. 2035	566	756	789	Real Estate Asset Liquidity Trust	2,38	12 déc. 2028	260	255	253
Les Compagnies Loblaw limitée	5,90	18 janv. 2036	999	1 303	1 297	Real Estate Asset Liquidity Trust	2,87	12 janv. 2030	240	240	240
La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers	3,18	22 nov. 2027	2 592	2 702	2 686	Reliance L.P.	2,68	1 ^{er} déc. 2027	225	230	225
Banque Manuvie du Canada	1,50	25 juin 2025	1 096	1 113	1 096	Fonds de placement immobilier RioCan	3,21	29 sept. 2023	1 235	1 275	1 260
Société Financière Manuvie	3,32	9 mai 2028	2 187	2 298	2 201	Fonds de placement immobilier RioCan	3,29	12 févr. 2024	390	404	399
Société Financière Manuvie	2,24	12 mai 2030	1 929	1 983	1 928	Fonds de placement immobilier RioCan	2,36	10 mars 2027	790	774	791
Société Financière Manuvie	2,82	13 mai 2035	1 000	1 039	1 019	Rogers Communications Inc.	4,00	13 mars 2024	451	491	493
Société Financière Manuvie	5,06	15 déc. 2041	600	723	760	Rogers Communications Inc.	3,65	31 mars 2027	301	334	300
MCAP Commercial L.P.	3,74	25 août 2025	197	199	197	Rogers Communications Inc.	3,25	1 ^{er} mai 2029	747	815	777
Metro Inc.	4,27	4 déc. 2047	848	971	1 056	Rogers Communications Inc.	6,56	22 mars 2041	400	572	604
Metropolitan Life Insurance Company	1,01	27 sept. 2022	1 953	1 964	1 894	Banque Royale du Canada	2,36	5 déc. 2022	58	60	60
Metropolitan Life Insurance Company	3,39	9 avril 2030	1 560	1 733	1 631	Banque Royale du Canada	2,61	1 ^{er} nov. 2024	490	519	491
Aéroport de Montréal	3,03	21 avril 2050	539	543	572	Banque Royale du Canada	2,33	28 janv. 2027	3 680	3 882	3 615
National Australia Bank	3,52	12 juin 2030	598	624	598	Banque Royale du Canada	2,74	25 juill. 2029	7 195	7 532	7 234
Banque Nationale du Canada	2,98	4 mars 2024	576	613	593	Banque Royale du Canada	2,88	23 déc. 2029	2 120	2 235	2 145
Banque Nationale du Canada	1,57	18 août 2026	1 050	1 061	1 050	Banque Royale du Canada	2,09	30 juin 2030	1 440	1 470	1 440
Banque Nationale du Canada	3,18	1 ^{er} févr. 2028	2 465	2 567	2 457	Shaw Communications Inc.	3,30	10 déc. 2029	615	664	624
NAV Canada	3,53	23 févr. 2046	576	662	684	Shaw Communications Inc.	2,90	9 déc. 2030	220	228	220
North West Redwater Partnership	2,10	23 févr. 2022	1 351	1 369	1 373	SmartCentres Real Estate Investment Trust	3,44	28 août 2026	613	645	634
North West Redwater Partnership	2,80	1 ^{er} juin 2027	200	210	209	SmartCentres Real Estate Investment Trust	3,19	11 juin 2027	1 621	1 677	1 668
North West Redwater Partnership	4,25	1 ^{er} juin 2029	5 052	5 807	5 632	SNC-Lavalin Innisfree McGill Finance Inc.	6,63	30 juin 2044	79	113	115
North West Redwater Partnership	4,35	10 janv. 2039	1 558	1 744	1 822	South Coast Transportation Authority	3,25	23 nov. 2028	700	806	699
North West Redwater Partnership	3,70	23 févr. 2043	1 040	1 073	1 045	Summit Industrial Income REIT	2,15	17 sept. 2025	104	104	104
Nova Scotia Power Inc.	5,61	15 juin 2040	100	138	146	La Financière Sun Life inc.	2,06	1 ^{er} oct. 2035	693	681	692
Omers Realty Corporation	3,63	5 juin 2030	407	475	449	La Financière Sun Life inc.	5,40	29 mai 2042	95	121	122
Pembina Pipeline Corporation	2,56	1 ^{er} juin 2023	285	294	286	Suncor Énergie Inc.	3,10	26 nov. 2021	898	916	920
Pembina Pipeline Corporation	3,71	11 août 2026	785	852	841	Suncor Énergie Inc.	5,00	9 avril 2030	350	404	349
Pembina Pipeline Corporation	3,31	1 ^{er} févr. 2030	1 810	1 895	1 817	Financière Sun Life inc.	2,58	10 mai 2032	1 773	1 863	1 798
						Sysco Canada, Inc.	3,65	25 avril 2025	125	133	126
						Telus Corporation	3,35	15 mars 2023	3 013	3 164	3 106
						Telus Corporation	2,75	8 juill. 2026	1 486	1 579	1 507

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Subventions gouvernementales (suite)

Annexe I du Tableau complémentaire I

Inventaire du portefeuille

Au 31 octobre 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)					
De sociétés – 24,6 % (suite)					
Telus Corporation	2,35	27 janv. 2028	250	258	249
Telus Corporation	3,63	1 ^{er} mars 2028	2 630	2 930	2 768
Telus Corporation	3,30	2 mai 2029	1 134	1 242	1 158
Telus Corporation	4,40	29 janv. 2046	899	1 002	1 098
Telus Corporation	4,70	6 mars 2048	2 103	2 476	2 435
Telus Corporation	3,95	16 févr. 2050	1 110	1 165	1 214
Thomson Reuters Corporation	2,24	14 mai 2025	2 473	2 556	2 473
La Banque Toronto-Dominion	0,82	28 juin 2023	532	536	524
La Banque Toronto-Dominion	1,91	18 juill. 2023	5 270	5 440	5 096
La Banque Toronto-Dominion	2,85	8 mars 2024	3 213	3 413	3 209
La Banque Toronto-Dominion	1,94	13 mars 2025	1 040	1 076	1 040
La Banque Toronto-Dominion	3,22	25 juill. 2029	1 551	1 653	1 530
La Banque Toronto-Dominion	3,11	22 avril 2030	1 913	2 041	1 913
La Banque Toronto-Dominion	4,86	4 mars 2031	2 732	3 184	2 971
La Banque Toronto-Dominion	3,06	26 janv. 2032	2 030	2 188	2 008
Toronto Hydro Corporation	3,49	28 févr. 2048	1 248	1 424	1 396
Toyota Crédit Canada Inc.	2,31	23 oct. 2024	923	965	923
TransCanada PipeLines Limited	3,69	19 juill. 2023	2 182	2 317	2 303
TransCanada PipeLines Limited	3,80	5 avril 2027	3 916	4 320	3 978
TransCanada PipeLines Limited	3,39	15 mars 2028	815	882	869
TransCanada PipeLines Limited	3,00	18 sept. 2029	510	538	515
TransCanada PipeLines Limited	4,55	15 nov. 2041	6 246	6 808	6 936
TransCanada Trust	4,65	18 mai 2077	935	911	911
Union Gas Limited	5,20	23 juill. 2040	2 095	2 840	2 794
Union Gas Limited	4,20	2 juin 2044	1 370	1 686	1 646
Vancouver International Airport	1,76	20 sept. 2030	225	223	225
Vancouver International Airport	2,80	21 sept. 2050	480	465	480
Ventas Canada Finance Limited	2,80	12 avril 2024	1 155	1 171	1 171
Verizon Communications Inc.	2,50	16 mai 2030	2 107	2 187	2 103
VW Credit Canada Inc.	3,70	14 nov. 2022	2 935	3 090	3 021
VW Credit Canada Inc.	3,25	29 mars 2023	1 305	1 370	1 331
VW Credit Canada Inc.	1,50	23 sept. 2025	530	527	525
Wells Fargo & Company	3,18	8 févr. 2024	2 050	2 168	2 103
Wells Fargo & Company	2,57	1 ^{er} mai 2026	2 578	2 677	2 578
Wells Fargo & Company	2,98	19 mai 2026	4 935	5 230	5 036
Wells Fargo & Company	2,49	18 févr. 2027	2 805	2 897	2 778

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)					
De sociétés – 24,6 % (suite)					
				367 313	359 187
Total des placements à revenu fixe – 69,6 %			1 040 766	1 005 036	
Titre			Nombre de titres	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Actions – 4,5 %					
Alimentation Couche-Tard Inc.			35 206	1 442	1 134
ATCO Ltd.			23 900	885	873
Banque de Montréal			1 602 820	34 469	34 776
Brookfield Asset Management Inc.			30 182	1 193	1 348
CAE Inc.			22 100	502	469
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada			12 507	1 653	1 220
Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique			4 360	1 734	1 093
CCL Industries Inc.			22 715	1 152	1 212
Groupe CGI inc.			14 617	1 206	1 443
Constellation Software Inc.			961	1 342	1 425
Dollarama Inc.			22 800	1 045	1 000
Empire Company Limited			27 863	1 012	883
Intact Corporation financière			8 074	1 109	798
Les Compagnies Loblaw limitée			15 993	1 060	975
Metro Inc.			26 610	1 651	1 427
Banque Nationale du Canada			18 925	1 208	1 028
OpenText Corporation			23 500	1 148	1 315
Québecor inc.			32 300	997	939
Restaurant Brands International Inc.			13 300	920	1 030
Ritchie Brothers Auctioneers			6 559	529	277
Rogers Communications Inc.			11 200	605	625
Banque Royale du Canada			17 400	1 619	1 476
Saputo inc.			9 771	317	397
Shaw Communications Inc.			26 600	583	601
Telus Corporation			29 446	670	675
Thomson Reuters Corporation			12 300	1 272	1 171
Groupe TMX limitée			10 500	1 357	1 378
Toromont Industries Ltd.			20 896	1 731	1 094
La Banque Toronto-Dominion			24 694	1 450	1 507
Waste Connections, Inc.			7 100	937	913
Winpak Ltd.			22 600	929	1 019
				67 727	65 521

Subventions gouvernementales (suite)

Annexe I du Tableau complémentaire I

Inventaire du portefeuille

Au 31 octobre 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Nombre de titres	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Fonds négociés en bourse – 25,8 %			
FINB BMO MSCI EAFE	3 521 840	60 855	63 402
FINB BMO MSCI marchés émergents	730 690	15 688	13 805
FINB BMO S&P 500	1 307 200	62 667	48 444
iShares Core MSCI Emerging Markets IMI Index ETF	599 646	16 466	15 118
iShares Core S&P U.S. ETF	3 840 601	125 700	97 395
iShares Global Infrastructure Index ETF	939 723	22 591	25 148
iShares Global Real Estate Index ETF	808 019	20 831	25 641
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF	2 123 581	61 053	62 436
		385 851	351 389
Total des actions – 30,3 %		453 578	416 910
Total des placements – 99,9 %		1 494 344	1 421 946
Trésorerie et équivalents de trésorerie – 0,1 %		1 734	1 734
Total de l'actif du portefeuille – 100,0 %		1 496 078	1 423 680
Total de la répartition des placements			
Plan II		858	816
Plan traditionnel		9 855	9 377
Régime d'épargne collectif		66 555	63 331
Régime Avantage CST		1 268 089	1 206 653
Régime d'épargne familial		145 450	138 403
Régime d'épargne individuel		3 537	3 366
		1 494 344	1 421 946
Répartition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
Plan II		1	1
Plan traditionnel		11	11
Régime d'épargne collectif		77	77
Régime Avantage CST		1 472	1 472
Régime d'épargne familial		169	169
Régime d'épargne individuel		4	4
		1 734	1 734

Fiducie canadienne de bourses d'études

Parrainé par la

Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études
2235 Sheppard Avenue East, bureau 1600
Toronto (Ontario) M2J 5B8
1-877-333-7377

Gestionnaire de fonds d'investissement et distributeur

Consultants C.S.T. inc.
2235 Sheppard Avenue East, bureau 1600
Toronto (Ontario) M2J 5B8

Fiduciaire

Fiducie RBC Services aux investisseurs
155 Wellington Street West, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5V 3L3

Auditeur

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
Bay Adelaide East
8 Adelaide Street West, bureau 200
Toronto (Ontario) M5H 0A9

Banque

Banque Royale du Canada
Royal Bank Plaza
South Tower
200 Bay Street, 10^e étage
Toronto (Ontario) M5J 2J5

Pour obtenir des renseignements sur le compte de votre régime, veuillez ouvrir une session dans nos Services en ligne à www.cst.org.

Au Québec, les régimes du Plan fiduciaire canadien de bourses d'études sont distribués par Consultants C.S.T. inc., cabinet de courtage en plans de bourses d'études.